



Retard de livraison d'un véhicule

Par **isea_old**, le **07/08/2007** à **17:07**

Bonjour,

J'ai une société de transport dans la messagerie et j'ai acheter un un camion chez ford qui avait pour date de livraison le 27/05/07.

Or je n'ai pu le récupérer que le 23/07/07. De plus il était difficile de les joindre et d'avoir des explications.

En attendant j'ai du louer un camion qui m'est revenu cher (et 1 cabossure = 1000€ de plus).

Ais je encore le temps de me retourner contre eux ou x?

Si oui dois je passer obligatoirement par un avocat?

En vous remerciant de votre attention,